

ENSEMBLE LA LETTRE D'INFORMATION

Mensuelle | Décembre 2013 - N° 39



EDITO

PAR ANTOINE FATIGA,



LA RÉGION FAIT FACE

Ce sont entre 100 000 à 150 000 salariés qui vont permettre à tous les touristes de profiter de la montagne cet hiver. En Rhône-Alpes, la montagne, ce sont trois massifs, les Alpes, le Massif Central, le Jura. La montagne couvre 65% du territoire régional, concentre 51% de sa population. Ce sont autour de 60 millions de nuitées sur la période hivernale et cela produit aussi autour d'une petite dizaine de milliards d'€uros de chiffre d'affaires.

Au conseil régional Rhône-Alpes, lors des débats de ces trois jours (18, 19 et 20 décembre) sur le budget et sur le rapport Montagne 2040, les propositions, du groupe Front de Gauche que j'ai porté, visaient à redistribuer cette manne financière pour qu'elle profite mieux aux hommes, aux femmes qui font vivre ces territoires.

Cela s'est concrétisé par nos demandes pour un soutien financier :

- pour les lieux d'accueil des saisonniers,
- à la formation, à la Validation des Acquis de l'Expérience des salariés en CDD et surtout les saisonniers
- pour le logement des saisonniers en remettant en place les aides au logement
- en proposant une offre groupée (train, nuitée en station et forfait de ski) abordable pour les budgets des familles les plus modestes. Il faut savoir que la moitié des Rhônalpins ne partent pas en vacances.
- à des projets innovants permettant au tourisme social et solidaire d'être toujours présent sur tous les territoires.

Pour lire la suite, cliquez ici

Sommaire

- Retour sur session.....p.2-6
- Com de presse.....p.2
- Budget.....p.3-4
- Montagne + Discri.....p.5
- Aménagt + Forma pro.....p.6
- Emploi.....p.7
- Aménagt + solidarité.....p.8
- Ciné + international.....p.9

Contact :

Groupe Front de Gauche,
Ensemble, Communistes, Parti de
Gauche, Gauche Unitaire et
Partenaires
Région Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand -
CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02
Tel : 04 26 73 40 95
Fax : 04 26 73 14 67
Site Internet:
www.frontdegauche-rhonealpes.fr
E-mail : contact@frontdegauche-rhonealpes.fr

Les élus
du groupe Front de Gauche
vous souhaitent de bonnes fêtes
et vous donnent rendez-vous en
2014!



RETROUVEZ TOUTE
NOTRE ACTUALITE
SUR INTERNET

www.frontdegauche-rhonealpes.fr
&
[Page Facebook](#)
[Twitter](#)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Groupes des élus de la Région
Rhône-Alpes

**BUDGET 2014 :
NOUS POURSUIVONS NOTRE RÔLE DE
BOUCLIER SOCIAL**

« La Région n'a pas sacrifié aux sirènes de l'austérité. Tandis que l'exaspération voire la colère s'exprime à l'égard de la gauche gouvernementale nous contribuons à montrer que d'autres choix sont possibles », c'est par ces mots que Gilles RAVACHE, co-président du groupe a conclu son intervention lors de la clôture du budget ce matin.

Soulignant que le groupe Front de gauche a travaillé d'arrache-pied pour convaincre au sein de la majorité régionale, avec la volonté que la Région agisse en priorité au service des rhônalpins qui en ont le plus besoin. Les institutions publiques ont la responsabilité de palier autant que possible aux graves difficultés sociales rencontrées par les populations.

Nous avons permis certaines avancées :

- Le soutien à l'hébergement et à la restauration par l'AFPA pour les demandeurs d'emploi en formation
- Le maintien de l'aide régionale pour le congé individuel de formation CIF à l'attention des salariés en CDD
- Le maintien de l'aide régionale à la construction de logements sociaux
- La prise en charge de billets TER pour les loisirs et le tourisme à l'attention des rhônalpins défavorisés
- Un vœu contre l'ouverture à la concurrence de la concession des ouvrages hydrauliques
- Un vœu pour demander une réforme fiscale nationale pour maintenir la capacité des Régions à investir et à agir

Nous avons par ailleurs obtenu des engagements de la Région pour que la délibération de soutien aux jeunes sans papiers en formation déposée par le FDG en 2011 aboutisse à des actions concrètes d'information dans les lycées et d'assistance juridique par le biais des associations.

Enfin depuis des années nous nous battons pour la revalorisation du régime indemnitaire des agents techniques des lycées, les TOS. C'est chose faite.

Nous aboutissons à un budget équivalent à celui de 2013.

Si dans différents domaines, une baisse menaçait, nous avons tenu bon. Ainsi le budget de fonctionnement des lycées augmente de 5 millions € soit une hausse de 7%. D'autres budgets ont été sauvés comme la formation professionnelle et continue, la rémunération des stagiaires, le service TER (bien que les contraintes budgétaires nous interdisent les améliorations du service réellement nécessaires).

Les contraintes budgétaires amènent toutefois à un sensible ralentissement de l'investissement. Notre assemblée sera attentive aux suites que le gouvernement apportera au vœu sur les recettes.

Les votes :

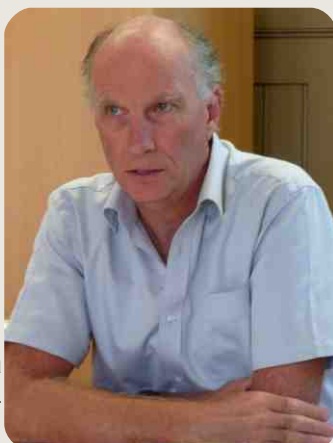
Notre groupe s'est donc abstenu sur les recettes.

Sur les dépenses, trois d'entre nous se sont abstenus (Armand CREUS, Elisa MARTIN, Corinne MOREL-DARLEUX) pour tout à la fois apprécier les avancées obtenues, mais également regretter les restrictions budgétaires imposées par la baisse des dotations d'Etat, et regretter l'insuffisante réorientation des interventions régionales pour assurer l'égalité entre les territoires et la relocalisation des activités économiques.

La majorité du groupe Front de gauche a voté le budget avec la satisfaction d'avoir fait œuvre utile au service des Rhônalpins qui ont le plus grand besoin d'avoir la Région présente à leurs côtés.

**BUDGET PRIMITIF 2014
PRESENTATION DE L'EQUILIBRE
GENERAL
ET VOTE DU BUDGET**

**INTERVENTION DE
GILLES RAVACHE,**



Le groupe Front de gauche a abordé la préparation du budget régional 2014 avec la volonté d'être utile et efficace au service des rhônalpines et rhônalpins et particulièrement celles et ceux les plus en difficulté. En effet une grande majorité de rhônalpins comme des Français subit durement la crise actuelle du capitalisme financier mondialisé. Ai-je besoin d'insister sur ses conséquences sociales ? Plus de salariés victimes du chômage, plus de personnes victimes de la pauvreté, plus d'inégalités, plus de discriminations ...

La politique d'austérité menée par le gouvernement socialiste et écologiste ne fait qu'aggraver ces difficultés. Pourtant les électeurs de gauche ont voté il y a un an et demi pour que ces difficultés soient réduites. Hier les Restaurant du Cœur ont confirmé avoir battu le triste record d'un million de personnes qui sont nourries par ses soins. Comme le souligne l'Insee en ces années de crise les inégalités se creusent en Rhône-Alpes, le revenu des 10% les plus pauvres a baissé de 2,2% tandis que le revenu des 10% les plus riches a progressé de 1,8% et là où les écarts étaient les plus grands ils se sont encore plus creusés. Ainsi en Haute-Savoie les plus pauvres ont perdu 3,4% tandis que les plus riches ont gagné plus 3,3%.

La persistance de ces graves difficultés sociales alimente des sentiments d'abandon et l'impression que les institutions publiques sont sourdes aux besoins et aux demandes sociales. La crise sociale et économique se double ainsi d'une crise politique profonde.

Dans ces circonstances nous avons refusé que les rhônalpines et rhônalpins soient victimes d'une sorte de triple peine : premièrement la crise sociale, deuxièmement l'austérité du gouvernement Hollande et troisièmement la défaillance de la région. Nous nous sommes donc efforcés de pousser à ce que la Région se place résolument aux côtés de nos concitoyens qui en ont le plus besoin.

La baisse des dotations et la stagnation des recettes fiscales auraient pu conduire à des couper dans nos

budgets, au détriment de ces rhônalpins et rhônalpines les plus fragiles. Un temps il fut demandé une baisse généralisée de 5%.

Aujourd'hui nous aboutissons à un budget équivalent à celui de 2013.

Les dépenses d'intervention augmentent de 50 millions.

Nous arrivons à ce résultat parce que, contre vents et marées, le groupe Front de gauche a travaillé d'arrache pied pour convaincre au sein de la majorité régionale. Depuis 9 ans que nous dirigeons cette région jamais nous n'avons autant fait évoluer le projet de budget entre le début de son élaboration et le moment de son adoption.

Nous aboutissons à ce que pour les rhônalpins et rhônalpines qui en ont le plus grand besoin la région répond présent.

Ainsi le budget de fonctionnement des lycées permet de garantir les conditions d'étude des lycéens et de travail des enseignants et personnels. Certains plaidaient pour une baisse de 2 ou 3 millions €. Finalement ce budget augmente de 5 millions €, plus 7%.

De même les moyens de la formation professionnelle et continue sont au rendez vous des rhônalpins en difficulté pour faire respecter leur droit à l'emploi. Le budget était envisagé à la baisse. Il est finalement augmenté de 17 millions, avec plus 8 millions pour la rémunération des stagiaires et plus 4 millions pour les bourses aux étudiants des formations sanitaires et sociales. Le budget de 51 millions € affecté à la rémunération des stagiaires augmente de 8 millions mais la hausse est due exclusivement à l'augmentation du nombre des chômeurs non rémunérés. Victimes du chômage de longue durée, de la pauvreté qui en découle ils sont rémunérés par la région lorsqu'ils entrent en formation. Le vice Président Mérieux a rappelé hier que ces rémunérations ne permettent pas de subvenir à leurs besoins. Nous veillerons à ce 2014 permette de les réévaluer. L'adoption de nos amendements pour leur apporter les aides à la restauration et l'hébergement par le biais de l'AFPA va permettre de réduire leurs difficultés. De même l'amendement adopté pour favoriser la formation des salariés précaires, les saisonniers en particulier, s'inscrit dans la même volonté de soutien aux plus fragilisés.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)



**BUDGET
PRIMITIF 2014
DISCUSSION
GÉNÉRALE**

par Elisa MARTIN,

L'instruction budgétaire est le moment clé d'une collectivité.

C'est le moment où se fixent le recueil des recettes et leur structure, où se dessinent les dépenses et le projet qu'elles permettent de construire.

L'économie générale

Les recettes : encore une fois cette année, nous ne pouvons que constater que les dotations décidées dans la loi de finances, sont en baisse. Encore une fois les collectivités auront moins alors qu'elles doivent faire toujours plus sous le double effet conjugué de la décentralisation qui leur octroie de nouvelles compétences et des crises qui exigent plus d'interventions publiques. Etant entendu que moins d'interventions publiques, accentue encore le ralentissement des activités, ralentissement qui lui-même alimente la crise.

Or la Région Rhône Alpes comme les autres, n'ayant quasiment plus d'autonomie fiscale (elles peuvent agir sur 9% de leurs recettes de fonctionnement), est dans une situation d'extrême dépendance à l'égard du gouvernement, violant par là même le principe républicain d'autonomie des collectivités.

Par conséquent il a été décidé d'activer le seul et modeste (en volume) levier dont nous disposons. J'évoque ici la TICPE. Nous nous y sommes opposés. Nous maintenons qu'il n'est pas opportun de pallier les carences de l'Etat de cette façon. C'est injuste puisque cela frappe tous les citoyens circulant en voiture quelque soit leur niveau de revenu. C'est inefficace écologiquement car cela ne permettra pas de réduire la place de la voiture. La « responsabilisation par l'argent » inefficace en général, devient en ce cas, absurde quand certains de nos concitoyens n'ont strictement aucun choix en matière de déplacement pour aller travailler notamment. De surcroît ces recettes nouvelles ne permettront pas de développer des infrastructures de transports collectifs supplémentaires puisque elles abondent, en vérité le budget général. Or cela n'est

pas ce que dit l'esprit de la loi.

Cette affaire de TICPE est d'autant plus remarquable quand on se souvient des propos de Jean François Debat à propos de cette question.

JFD au BP2013 en réponse à l'amendement carte grise qui en doublait les recettes :

"je veux dire à Elisa Martin que personne n'avait envisagé que nous puissions procéder à une évolution de cette nature" => voilà qui est fait maintenant

"il faut que cela [reformé de la fiscalité locale] apparaisse dans le projet de loi de finance pour 2014 - que les régions aient la possibilité d'avoir un levier fiscal adapté à leurs compétences et leurs territoires." Nous sommes toujours en attente.

"chacun convient que les Régions ne peuvent pas être à la fois sur des compétences en développement, sur l'environnement, sur les transports, sur la formation professionnelle, sur l'apprentissage, et avoir des recettes gelées"

"nous posons donc la question d'un levier fiscal qui soit ajusté, adapté, qui ne pèse pas exclusivement sur les salaires"

Question sans réponse à cette heure.

Bien que le gouvernement annonce une remise à plat de la fiscalité, occasion nous est de rappeler que l'objectif de la fiscalité est la répartition des richesses et que cela passe par la dotation aux collectivités.

Je le dis non sans une certaine inquiétude car nationalement, c'est la même logique. On accorde 100 millions de crédits recherche aux entreprises sans conditions et qu'on augmente la TVA pour tous, ce qui de fait plombera encore un peu plus la consommation populaire. C'est au fond la même logique, on fait payer à tous sans distinction des sommes peut-être modestes mais qui pour nombre d'être nous pèsent. Le FG mène campagne contre cette mesure.

Mais aussi car l'on sait que les futurs champions que seront les métropoles décidées par décret pour un certain nombre d'entre elles, si la loi reste en l'état ce qui est un déni de démocratie inacceptable, capteront à elles seules l'essentiel des dotations. Ainsi les Régions archaïques et dépecées de leurs compétences qui auront l'idée ringarde de se préoccuper de ceux que les libéraux négligent à savoir les quartiers populaires, les zones périurbaines et rurales, elles n'en auront tout simplement pas les moyens.

Voilà pour le volet recettes que le groupe FG ne votera pas.

Montagne

MONTAGNE 2040 - NOUVEAUX TEMPS, NOUVEAUX DEFIS



PAR ANTOINE FATIGA,

Nous souscrivons bien sûr aux constats et aux propositions contenues dans le document et surtout dans celui intitulé vision et perspectives Montagne 2040. Nous ne les reprendrons pas. Nous voudrions souligner la forme innovante participative et prospective de construction de ce rapport et de ses annexes avec la jeunesse dont nous voudrions remercier de leur participation.

Comme il est indiqué dans le rapport, la montagne est une richesse pour les Rhônalpins. Elle couvre 65% du territoire et plus de la moitié de la population y vit.

Elle est aussi l'objet de forts enjeux contradictoires. Cela est souligné par les 4 scénarii proposés par le CESER.

Pour le groupe FdG, le scénario « atout montagne » nous convient mieux. Il prône le volontarisme et la mobilisation des acteurs pour bâtir une région harmonieuse. Rappelons que ce sont des milliards d'€uros (entre 7 et 10) qui sont chaque année produit par le tourisme hivernal.

Nous rajouterons donc une montagne où les richesses sont partagées et facteurs de développement territorial pour vivre et travailler au pays. Une montagne pour tous aussi bien pour y vivre que pour y venir la découvrir.

C'est en ce sens que pour notre groupe, le développement de la montagne ne doit pas être que l'industrie touristique mais aussi pour vivre et travailler au pays, le développement de l'ensemble de l'industrie, en clair, il faut garder des usines. Et garder, développer les services publics, favoriser la mobilité douce non seulement pour les habitants mais aussi pour ceux et celles qui viennent sur ces territoires, favoriser les liens avec l'université de Savoie à travers l'Institut de la Montagne.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

Lutte contre les discriminations

OBSERVATOIRE RHONALPIN DE LA LAÏCITE

PAR François AUGUSTE,

Notre assemblée est saisie de la proposition de créer un observatoire rhônalpin de la laïcité. Nous approuvons ce projet pour lequel nous avons souhaité que toutes les parties prenantes puissent être associées au débat dans une approche dynamique d'échange plutôt que dans une fonction trop statique.

Nous remercions Monsieur le Vice-président André Friedenbergh et le Président de la Région, Jean-Jacques Queyranne, pour leur capacité à prendre en compte nos propositions sur ce sujet.

Nous allons bien sûr préciser la portée que nous donnons pour notre part, à cette initiative et le sens que nous souhaitons lui donner.

Il faut d'abord rappeler l'origine de la laïcité. Elle remonte à 1789, à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. A partir de là, la souveraineté ne sera plus d'origine divine, mais nationale, les citoyens ne se définiront plus par leur religion, mais par leurs droits. La laïcité a néanmoins été longue à mettre en place.



Son modèle français possède une véritable spécificité que lui confère la loi 1905 instituant la séparation entre l'Eglise et l'Etat. Cette séparation n'est pas conjoncturelle. Elle constitue un fondement de notre République. A partir de là la laïcité ne se définit plus par rapport à la religion mais par rapport à la liberté des citoyens. Il n'est pas

inutile de rappeler les principes de cette loi, je cite : « la république garantit la liberté de conscience ». La liberté de CONSCIENCE, première des libertés, d'où découle celle de pensée et celle de religion. La laïcité ne peut donc être réduite à la relation entre l'Etat et la religion même si elle en est un moyen essentiel. Elle porte une visée anthropologique d'émancipation individuelle et collective. Elle constitue l'outil politique de construction du vivre ensemble.

Les quatre piliers inséparables de la laïcité sont : la souveraineté populaire, la liberté d'opinion, l'égalité des droits, la fraternité universaliste. Jean JAURES était un visionnaire quand il disait : « démocratie et laïcité sont deux termes identiques », et aussi : « la démocratie n'est pas autre chose que l'égalité des droits ». Il s'agit donc de promouvoir une égalité des droits pleins et entiers qui ne se limitent pas, loin s'en faut, à la liberté de culte.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

Aménagement du territoire

PLAINE SAINT EXUPERY

INTERVENTION D'
ELISA MARTIN,

La Directive Territoriale d'Aménagement est conçue comme un outil de prescription garant de l'intérêt général et dont l'opposabilité permet la bonne mise en œuvre des orientations fondamentales de l'Etat en matière d'aménagement, de localisation des grandes infrastructures de transport, de grands équipements et de préservation de l'environnement. Nous sommes particulièrement attachés à cette procédure car elle est un outil de maîtrise publique de l'aménagement. Elle permet donc de "ménager" le territoire dans la mesure où l'action publique construit sur le long terme l'intérêt général contre l'approche du marché privilégiant le court terme et l'intérêt privé.

Ceci dit la logique planificatrice, indispensable à de tels documents, a été totalement remise en cause



sous l'ère Sarkozy, le Grenelle de l'environnement transformant les DTA en DTADD dont la suppression du caractère opposable a rendu de fait l'effet prescriptif caduque. Le Gouvernement doit revenir sur cet affaiblissement des DTA. Nous partageons cette préoccupation.

La DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise date de 2007, la Région en tant que personne publique associée a donc eu à rendre un avis en 2005. Celui-ci certes favorable, était accompagné de réserves. Il portait sur la maîtrise stricte de l'évolution résidentielle, des mètres carrés consacrés à l'économie (utilisation des zones existantes, notamment pour l'aéroport), sur la limitation du transport routier, le développement des transports en commun et la protection des surfaces agricoles. Contenir le développement et protéger les zones agricoles et naturelles en résumé.

[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

Formation professionnelle

DEVELOPPEMENT DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

INTERVENTION D'
ARMAND CREUS,

Instituée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la Validation des acquis de l'expérience (VAE) s'inscrit désormais dans le cadre du nouveau droit à la formation tout au long de la vie et des projets de sécurisation des parcours professionnels.

La VAE fait aujourd'hui je crois l'objet d'un très large consensus et chacun en appelle au développement de cette voie alternative d'accès aux diplômes. C'est précisément l'objet de cette délibération qui vise à accroître l'effort régional en la matière.

Si nous soutenons bien entendu la démarche après 10 ans d'expérimentation, nous ne pouvons négliger le contexte d'incertitudes sociales dans laquelle cette délibération s'inscrit.

Incertaines d'une part, du fait de la logique de marchandisation de la formation poursuivie à marche forcée à coup de « appels d'offres » dont les effets pervers nous sont aujourd'hui bien connus (menace du SPRF, démantèlement d'outils nationaux comme

l'AFPA, etc.).

Dois-je vous rappeler ici pour mémoire le vœu voté majoritairement par notre Assemblée il

il y a 3 ans à l'adresse du précédent gouvernement qui visait à sortir la formation professionnelle de la logique des marchés concurrentiels ? Aujourd'hui les textes européens nous le permettent clairement, seul la traduction dans le droit français l'empêche... Je n'en dirais pas plus sur ce sujet, vous connaissez notre point de vue ... nous attendons toujours un débat objectif sur ce sujet majeur.

Incertaines d'autre part du fait des choix du gouvernement actuel faisant la part belle aux exigences du MEDEF. Ainsi en a-t-il été avec l'ANI qui en matière de « sécurisation des parcours » a introduit une généralisation de la précarité des emplois et des salaires que le mince filet protecteur des droits transférables en cas de chômage ne compense pas.



[Pour lire la suite, cliquez ici](#)

REPRISE KEM ONE : AUCUNES GARANTIES POUR LES SALARIÉS

INTERVENTION DE GILLES RAVACHE,

De reprises en cessions successives, de restructurations en découpages, de plans sociaux en désossages organisés, les salariés de KEM ONE assistent impuissants depuis près de quinze ans au bradage de la filière vinylique française organisé par de grands groupes qui n'en finissent plus de délocaliser tout en faisant appel à la puissance publique et aux aides fiscales.

La CGT et les salariés ont été les seuls à dénoncer et à combattre ces plans désastreux, y compris fin 2011 à alerter les pouvoirs publics sur les risques pris en cédant à Gary KLESCH qui créera KEM ONE et siphonnera la trésorerie sans réaliser aucun investissement.

Depuis près de neuf mois l'entreprise se trouve dans une grave situation après une cessation de paiement et le risque d'une mise en liquidation. Durant cette période les salariés ont courageusement continués à maintenir l'activité des sites tout en soutenant l'action des élus de la CGT qui préparaient un plan de reprise exemplaire pour leur entreprise.

Convaincus qu'un projet pérenne de sauvetage de la filière existait face aux solutions libérales qu'on leur présentait depuis quinze ans, les élus CGT de KEM ONE ont fait évoluer un projet de reprise qui permettait de mettre tous les acteurs de la filière face à leurs responsabilités avec pour seul objectif celui de sauver durablement la filière.

Les Groupes Front de Gauche des régions PACA et RHONE ALPES ont soutenu ce projet d'intérêt national parce qu'il garantissait la pérennité de l'activité. Nous avons soutenus les salariés et la CGT de KEM ONE pour la force de propositions qu'ils représentaient à travers ce projet novateur.

Nous savons aujourd'hui que l'Etat n'a pas soutenu ce projet en laissant seuls en concurrence des projets



de financiers ou industriels opportunistes. Nous savons que si le gouvernement l'avait souhaité il pouvait contraindre TOTAL, EDF et ARKEMA à s'engager dans le projet de la CGT qui garantissait l'avenir des emplois et le maintien de l'activité en France.

Aujourd'hui un plan de reprise validé par le Tribunal de Commerce de Lyon entraîne la suppression d'un poste sur dix, premier prix à payer alors que les salariés ont prouvés que leurs sites de production étaient rentables. Les salariés ont déjà payés un lourd tribu durant ces deux dernières années tant du point de vue psychologique que des conditions de travail.

Les élus du Groupe Front de Gauche régional demandent à ce qu'une commission publique de suivi soit mise en place au plus vite. Cette commission devra s'assurer de la réalisation des investissements à la fois de maintenance et de repositionnement stratégique pour l'entreprise, du maintien en activité des sites et ses emplois, de la mise aux normes environnementales et de sécurité de l'outil industriel ainsi que tout ce qui contribuera à la survie de cette filière. Nos deux Régions, PACA et RHONE-ALPES, devront être associées à cette commission aux cotés de l'Etat et des organisations syndicales de salariés.

Les élus du Groupe Front de Gauche régional réaffirment leur soutien aux salariés et à leurs représentants et leurs assurent de toute leur vigilance dans le cadre de cette reprise de KEM ONE qui ne leur apporte aucune garantie sur l'avenir.

Aménagement du territoire

CRÉATION DE LA MÉTROPOLE LYONNAISE :

L'INADMISSIBLE BAISSE DE LA REPRÉSENTATION LIGÉRIENNE AU SEIN DU CONSEIL RÉGIONAL

INTERVENTION DE
Cécile CUKIERMAN,

Au travers d'un amendement, déposé en 2ème lecture du projet de loi sur les métropoles à l'Assemblée Nationale, le gouvernement entend modifier la répartition des sièges au sein du Conseil Régional Rhône-Alpes.

La loi sur les métropoles connaîtrait ainsi son apothéose.

La création d'une section supplémentaire pour la métropole lyonnaise acte définitivement la division du territoire.

Comme je l'ai rappelé à plusieurs reprises dans le débat législatif, créer la métropole ne concerne pas seulement les habitants de cette métropole. Au contraire, elle a des conséquences pour l'ensemble des territoires limitrophes.



Si cet amendement était adopté, nous en subirions immédiatement les conséquences : notre département de la Loire perdrait trois représentants au Conseil Régional.

Cette situation augmenterait le travail des élus ligériens pour assurer la représentation régionale sur notre département, dans les

différents organismes (comité de ligne TER, les lycées, les CTEF etc.) ainsi qu'au quotidien auprès des habitant-e-s.

C'est inadmissible ! Alors que les conseillers régionaux ont souvent du mal à être identifiés par les populations sur l'ensemble du territoire, cela se renforcera.

Réduire le nombre d'élus, c'est réduire la démocratie, c'est réduire la place d'un département fortement frappé par les crises économiques et sociales successives à l'heure où, plus que jamais, nous avons besoin des politiques publiques pour maintenir l'emploi, l'outil industriel, accompagner les ligériennes et les ligériens avec des politiques régionales à leur service.

J'invite l'ensemble des députés à ne pas voter cet amendement, et l'ensemble des parlementaires à ne pas le retenir dans la commission mixte paritaire

[Pour voir le blog de l'élue, cliquez ici](#)

Solidarité



5 DE
ROANNE:
JUSTICE
ENFIN
RENDUE!

Par Cécile CUKIERMAN,

Cristel, Gérald, Jean-Paul, Christian et Didier ont été relaxés mardi 17 décembre. Ceux que nous avons appelé très rapidement les 5 de Roanne, passaient en appel pour avoir refusé le prélèvement ADN.

En effet ils avaient été convoqués pour un prélèvement ADN alors qu'ils avaient été dispensés

de peine dans l'affaire des tags du mouvement des retraites.

La justice a enfin rendu complètement libre nos cinq camarades, elle leur a rendu leur honneur et avec le leur celle de toutes celles et ceux qui luttent pour défendre leur droit, l'intérêt général.

Nos camarades ne sont pas des délinquants, la mobilisation nationale qui s'est amplifiée au cours des derniers mois, qui s'est exprimée le 5 novembre dernier a payé. Elle a permis de faire prendre conscience de l'absurdité de cette situation. Elle est un espoir et doit se poursuivre pour tous les militantes et les militants syndicaux traînés devant les tribunaux.

DE L'AIR DU TEMPS ET DES JOURS HEUREUX... ALLONS CHERCHER LA POÉSIE AVEC LES DENTS

Corinne morel-darleux a assisté aux avant-premières: Le 4 décembre au cinéma Le Zola à Villeurbanne (69) à l'occasion d'un ciné-débat avec Alain Bujard retraité FSU sur le thème "Quelles mobilisations sociales pour de nouveaux "Jours Heureux" autour du film de Gilles Perret

Le 10 décembre avec le SNES-FSU, au cinéma Le Rex à 20h30, Neuville Sur Saône (69)

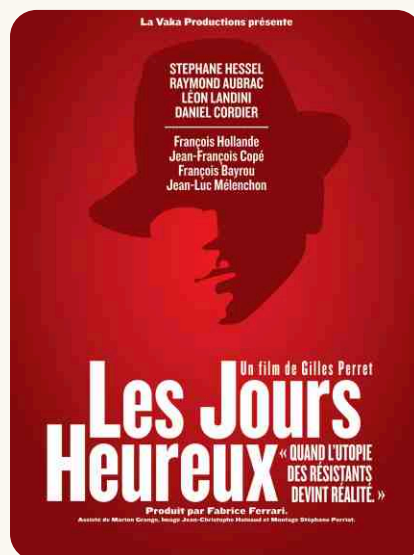
[...] Dans ce contexte inquiétant de relents de poujadisme sur fond de hold-up par l'oligarchie, il y a Les Jours Heureux.

Le nouveau film de Gilles Perret sur la résistance et le programme du Conseil National de la Résistance sort aujourd'hui en salles. Courrez-y. En ces périodes sombres d'orchestration de la montée du Front National dans les médias et de diabolisation des "rouges", il y a des éléments de notre Histoire dont il est bon de se rappeler. Pour se donner du cœur et, comme le disait Jean Luc Mélenchon dans son discours à Clermont, retrouver "la volonté du bonheur".

Et juste après, relisez L'armée des Ombres de Joseph

Kessel, magnifique recueil de témoignages romancé juste ce qu'il faut sans que rien n'en soit retiré. C'est sobre, digne et juste.

[...] Alors faites-vous plaisir avec Les Jours Heureux, allons chercher la poésie avec les dents dans ce monde de brutes et faisons en sorte de réenchanter la politique en lui redonnant son grand P, celui de l'utopie, de la résistance et du combat pour le bien vivre universel.



[Pour voir le blog de l'élue, cliquez ici](#)

International



DANIELLE LEBAIL AU PROCÈS DES JOURNALISTES TURQUE ET KURDES À ISTANBUL

63 journalistes incarcérés, 5 condamnés à perpétuité pour liens avec le Parti des travailleurs kurdes, libertés syndicales bafouées, casse de la laïcité en faveur d'une islamisation commandé de la société à des fins purement électoralistes.

Voilà ce qui motive mon déplacement à Istanbul. 10 mois après la libération de Sevil Sevimli, étudiante

franco-turque incarcéré pour son engagement progressiste, et 11 mois après l'assassinat sur le sol français de trois militantes kurdes, je poursuis mon engagement pour une vraie démocratie, une paix juste et durable en Turquie et au Kurdistan.

Au coté de Patrick Le Hyaric, Député européen, directeur de l'Humanité, Patrick Kamenka du Syndicat National des Journalistes, élu à la Fédération Européenne des Journalistes, et Sylvie Jan, responsable du PCF je me rendrai ces 12 et 13 décembre au procès de journalistes turque et kurdes, accusés de faire leur travail, pour leur apporter tout notre soutien et notre solidarité.